

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-03-2-05

Date de convocation :

20/03/2024

Nombre de membres en
exercice : 15

Nombre de présents : 11

Absents : 3

Suffrages exprimés : 11

Procurations : 1

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

Présents : Josette PUJOL, Gérald BARJAVEL, Pierre BES, Laurent ALBECQ, Séverine PRADEILLE, Sandrine LECOMTE, Nicole ARQUER, Léa BARJAVEL, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA.

Procurations : Catherine PECH à Josette PUJOL

Absents : Michel BOFFA, Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH

Mme Léa BARJAVEL est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au conseil municipal l'ensemble des prévisions budgétaires 2024 de l'eau et de l'assainissement ainsi que l'ensemble des opérations d'investissement reportées et créées.

Le budget primitif 2024 de l'eau et de l'assainissement peut se résumer comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	REPORT 2023
FONCTIONNEMENT	189 749.42 €	135 000.00 €	54 749.42 €
INVESTISSEMENT	274 070.00 €	336 916.48 €	-62 846.48 €

OBJET : BUDGET PRIMITIF
2024 DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- **D'approuver** le budget primitif 2024 de l'eau et de l'assainissement tel que présenté par le Maire.
- **D'autoriser** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Josette PUJOL.

